France d'après : autres temps, autres moeurs…

14/04/2009 à 22h40

Grâce à la «*diversité*», les moeurs de la société française ne cessent d'«*évoluer*» ! Le gouvernement français a lancé une nouvelle campagne pour «*briser le silence*» des violences faites aux femmes, en particulier les mariages forcés et les mutilations sexuelles. D'après Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la Solidarité, la France compterait sur son territoire environ 55.000 femmes excisées. Le nombre de jeunes filles menacées de mariage forcé en Ile-de-France et dans six départements est d'environ 70.000.

Deux brochures – «Combattre les mariages forcés», où l'on voit une main à laquelle on tente de glisser une alliance en fil barbelé, et «Combattre l'excision», représentant une lame de rasoir barrée d'un trait noir – ont été éditées par le gouvernement. «Dans les deux cas, ni la tradition ni la coutume ne peuvent justifier une telle remise en cause des droits fondamentaux», a déclaré Valérie Létard. (…)

Khady Koita, présidente du réseau européen pour la prévention et l'éradication des mutilations génitales féminines, voit elle aussi les mentalités évoluer peu à peu. «Ces dernières années, les réactions ont été plus positives. Beaucoup de parents disent désormais 'je ne le fais plus mais le problème c'est quand je retourne en Afrique, il y a beaucoup de pression'», a-t-elle déclaré.

En France, la lutte contre les mariages forcés a été renforcée par la loi d'avril 2006 qui a porté à 18 ans l'âge minimum pour se marier. Le viol conjugal est inscrit dans le Code pénal et le vol des papiers par l'époux est considéré comme un délit.

(source)